

Fiche n°1 : Les ratios de niveau
SITUATION FINANCIERE : commune de MONTCEL

1

Département :	Puy de Dome	Poste :	063036
Instruction comptable :	M14	N° INSEE :	235
Population avec double comptes :	443 habitants	Gestion :	2015
Catégorie démographique	de 250 à 499 habitants	Date de traitement :	Mercredi 5 avril 2017
Régime fiscal	FPU	Situation définitive	

	Montant en €	Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
FONCTIONNEMENT					
Total des produits de fonctionnement = A	209.254	472	829	876	719
dont : Produits de fonctionnement réels	209.254	472	808	855	705
.....dont : Impôts locaux	94.794	214	268	278	256
.....Fiscalité reversée par les GFP	-12.228	-28	44	61	35
.....Autres impôts et taxes	7.883	18	39	57	52
.....Dotation globale de fonctionnement	60.594	137	238	199	164
.....Autres dotations et participations	8.474	19	54	89	71
Total des charges de fonctionnement = B	213.659	482	687	700	581
dont : Charges de fonctionnement réelles	213.659	482	652	667	557
.....dont : Charges de personnel (montant net)	59.361	134	253	259	205
.....Achat et charges externes (montants nets)	30.372	69	214	223	179
.....Charges financières	10.590	24	25	27	18
.....Subventions versées	1.000	2	30	35	23
.....Contingents	95.492	216	75	65	80
Résultat comptable = A - B = R	-4.406	-10	142	175	139
Capacité d'autofinancement brute = CAF	-4.406	-10	156	187	148
INVESTISSEMENT					
Total des ressources d'investissement budgétaires=C	91.083	206	478	507	373
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	18.190	41	143	163	124
.....Dettes bancaires et assimilées(hors ICNE) (1)	60.000	135	68	98	70
.....Autres dettes à moyen long terme	0	0	1	1	1
.....Subventions reçues	0	0	148	116	87
.....FCTVA	729	2	53	49	38
.....Autres fonds globalisés d'investissement	12.163	27	11	13	9
.....Amortissements	0	0	15	13	10
.....Provisions	0	0	0	0	0
Total des emplois d'investissement budgétaires = D	32.899	74	472	476	355
dont : Dépenses d'équipement	18.012	41	376	363	272
.....Remboursement de dettes bancaires et assimilées (1)	14.577	33	74	74	63
.....Remboursements des autres dettes à moyen long terme	0	0	2	2	2
.....Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0
.....Charges à répartir	0	0	0	2	0
.....Immobilisations affectées, concédées	0	0	0	0	0
Besoin de financement résiduel = D - C	-58.184	-131	-6	-31	-18
+ Solde des opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	-0
Besoin de financement de la section d'investissement	-58.184	-131	-6	-31	-18
Résultat d'ensemble	53.778	121	148	206	157
DETTE					
Encours total de la dette au 31 décembre	260.734	589	606	683	493
dont encours des dettes bancaires et assimilées	259.439	586	599	672	481
Annuités des dettes bancaires et assimilées (1)	24.432	55	97	98	80
Avances du Trésor (solde au 31/12)	0	0	0	0	0
FONDS DE ROULEMENT en fin d'exercice	64.298	145	363	524	517

(1)refinancements de dettes déduits si le compte 166 a été renseigné
(2) les opérations d'ordre budgétaire sont retraitées

Nombre de communes traitée(s) pour le Département : 127 soit 100% de la catégorie démographique du département
Nombre de communes traitée(s) pour la Région : 600 soit 100% de la catégorie démographique de la région
Nombre de communes traitée(s) pour la France entière : 4718 soit 100% de la strate de la France entière

Fiche n°2 : Les ratios de structure
SITUATION FINANCIERE : commune de MONTCEL

Département : Puy de Dome Poste : 063036
 Instruction comptable : M14 N° INSEE : 235
 Population avec double comptes : 443 habitants Gestion : 2015
 Catégorie démographique de 250 à 499 habitants Date de traitement : Mercredi 5 avril 2017
 Régime fiscal FPU Situation définitive

	Montant en €	Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT					
Excédent Brut de Fonctionnement = EBF	6.182	14	173	206	160
Résultat comptable = A - B = R	-4.406	-10	142	175	139
Produits de fonctionnement réels	209.254	472	808	855	705
Charges de fonctionnement réelles	213.659	482	652	667	557
Capacité d'autofinancement brute = CAF	-4.406	-10	156	187	148
Produits de cessions d'immobilisations	0	0	12	14	10
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées(1)	-18.983	-43	82	113	85
CAF nette de remboursements réels de dettes bancaires et assimilées(2)	-18.983	-43	82	114	85

	la catégorie démographique			
	Commune	Département	Région	National
POURCENTAGE DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF				
Impôts locaux	45,30	33,17	32,51	36,37
Dotations et participations reçues	33,01	36,15	33,68	33,35
..... dont Dotation Globale de Fonctionnement	28,96	29,45	23,27	23,30
POURCENTAGE DANS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF				
..... dont: Achats et charges externes (montant net)	14,22	32,80	33,47	32,13
..... Charges de personnel (montant net)	27,78	38,88	38,78	36,82
..... Charges financières	4,96	3,85	4,03	3,29
..... Contingents	44,69	11,58	9,74	14,30
..... Subventions versées	0,47	4,60	5,25	4,06
POURCENTAGE DANS LES DEPENSES D'EQUIPEMENT				
Autofinancement net(1)	-105,4	21,80	31,12	31,41
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE) (1)	333,12	18,19	27,00	25,64
Subventions reçues	0,00	39,46	32,03	32,14
FCTVA	4,05	14,02	13,49	13,97
AUTRES RATIOS				
Encours des dettes bancaires et assimilées au 31décembre / CAF	-58,89	3,84	3,59	3,24
Annuités des dettes bancaires et assimilées(1) / EBF	3,95	0,56	0,48	0,50

(1)refinancements de dettes déduits si le compte 166 a été renseigné

Nombre de communes traitée(s) pour le Département : 127 soit 100% de la catégorie démographique du département
 Nombre de communes traitée(s) pour la Région : 600 soit 100% de la catégorie démographique de la région
 Nombre de communes traitée(s) pour la France entière : 4718 soit 100% de la strate de la France entière

**Fiche n°3 : La fiscalité directe locale
du territoire de la commune de MONTCEL**

Département : PUY-DE-DOME Trésorerie : 063036
 Instruction comptable : M14 N° INSEE : 235
 Catégorie démographique : de 250 à 499 habitants Gestion : 2015
 Régime fiscal : FPU Date de traitement : Mercredi 5 avril 2017

I - L'ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DE LA COMMUNE.

Données socio-démographiques	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Population légale	443 habitants			
Nombre de foyers fiscaux	257			
Part des foyers non imposables	28,4 %	42,6 %	41,5 %	39,8 %
Revenu fiscal moyen par foyer	25.359	21.566	22.741	23.852

Données économiques	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Nombre de logements imposés à la TH	236 logements			
-> dont part de résidences secondaires	10,6 %	23,8 %	25,5 %	18,0 %
-> dont logements vacants	0	0	0	0
Bases communales imposées en foncier bâti	265.244			
-> dont % locaux d'habitation ordinaire	99,7 %	84,4 %	79,7 %	77,1 %
-> dont % locaux d'habitation à caractère social	0,0 %	0,3 %	0,5 %	0,3 %
-> dont % locaux d'habitation soumis à la loi de 1948	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
-> dont % autres locaux passibles à la TH (%)	0,0 %	0,2 %	0,3 %	0,2 %
-> dont % locaux à usage professionnel ou commercial	0,3 %	5,7 %	6,2 %	6,6 %
-> dont % établissements industriels et assimilés	0,0 %	9,4 %	13,4 %	15,7 %
Nombre d'établissements imposés à la cotisation foncière des entreprises	14	18	19	16
-> dont au profit de la commune	0	0	0	0
-> dont au profit du GFP (commune membre d'un GFP à FPU/FPZ)	14	18	19	16
Nombre d'entreprises imposées à la cotisation minimum de cotisation foncière des entreprises	14	12	13	12
-> dont au profit de la commune	0	0	0	0
-> dont au profit du GFP (commune membre d'un GFP à FPU/FPZ)	14	12	13	12

II - LES BASES IMPOSEES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE ET LES REDUCTIONS DE BASES CONSECUTIVES AUX DELIBERATIONS ADOPEES PAR LA COMMUNE

Bases nettes "ménages" taxées au profit de la commune	Bases en €	Bases en € par habitant			
		Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation (TH)	419.950	948	1.058	1.168	1.006
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	265.244	599	758	874	776
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	16.588	37	92	89	112
Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	0	0	0	0	0

Bases nettes de cotisation foncière des entreprises imposées sur le territoire de la commune	Bases en €	Bases en € par habitant			
		Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
-> bases de la commune	0	0	0	0	0
-> bases du GFP (commune membre d'un GFP à fiscalité additionnelle)	0	0	0	0	0
-> bases du GFP (commune membre d'un GFP à FPU/FPZ/TPE)	16.316	37	195	243	259

Bases de taxe d'enlèvement des ordures ménagères imposées sur le territoire de la commune	Bases en €	Bases en € par habitant			
		Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
-> imposées au profit de la commune seule	0	0	602	570	473
-> imposées au profit de l'EPCI compétent	282.204	637	602	570	473

Réductions et majorations de bases décidées, sur délibération, par la commune			
Taxe d'habitation	Taux d'abattement appliqué	Date de la délibération	Montant des bases exonérées sur délibération
Abattement pour charges de famille en faveur des personnes de rang 1 et 2 (cas général) . Taux minimum légal : 10% en métropole et 5% dans les DOM	Taux minimum	Non majoré	0
Abattement pour charges de famille en faveur des personnes de rang 3 et + (cas général) . Taux minimum légal : 15% en métropole et 5% dans les DOM	Taux minimum	Non majoré	0
Abattement pour charges de famille en faveur des personnes de rang 1 et 2 (ancienne contribution mobilière 1973)			0
Abattement pour charges de famille en faveur des personnes de rang 3 et + (ancienne contribution mobilière 1973)			0
Abattement général à la base	15%	22/02/83	68.854
Abattement spécial à la base	0 %		0
Abattement spécial handicapés à la base	0 %		0
Montant total des abattements TH décidés par la commune			68.854

Valeur locative moyenne des locaux d'habitation	Propre à la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
	2.309	2.096	2.375	2.326

Taxe d'habitation sur les logements vacants	Propre à la commune	Moyenne départementale	Bases remises à imposition
	Non voté		0

Taxe foncière sur les propriétés bâties	Montant des bases exonérées sur délibération	Exonérations de droit pouvant être supprimées sur délibération
	0	16.622
-> dont exonérations en faveur de l'implantation des entreprises	0	
-> dont exonérations en faveur de l'innovation et de la recherche	0	
-> dont exonérations en faveur de la protection de l'environnement	0	
-> dont exonérations en faveur de certaines activités	0	
-> dont exonérations en faveur de certains logements	0	

Taxe foncière sur les propriétés non bâties	Montant des bases exonérées sur délibération
	0

Degrèvement en faveur des jeunes agriculteurs	Date de la délibération	Durée du dégrèvement accordé	Montant du dégrèvement
		.	0

Cotisation foncière des entreprises (CFE)	

CFE et CVAE exonérée sur délibération(s)	Exonérations de CFE CVAE de droit pouvant être supprimées sur délibération

Base de CFE	CVAE	Base de CFE	CVAE
0	0	0	0

-> dont exonérations en faveur de l'implantation des entreprises	0			
-> dont exonérations en faveur de l'innovation et de la recherche	0			
-> dont exonérations en faveur de la protection de l'environnement	0			
-> dont exonérations en faveur de certaines activités	0			
-> dont exonérations en faveur de certaines installations	0			

Modification des règles de répartition de la CVAE (communes membres d'un GFP à fiscalité additionnelle)	Date de la délibération	% pour la commune	% pour le GFP
		0	0

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	Montant des bases exonérées sur délibération
	0

III -LES TAUX DES IMPOSITIONS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Les taux des impôts locaux	Taux d'imposition (%)			
	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation (TH)	18,86 %	17,45 %	18,30 %	19,61 %
-> dont taux voté par la commune	9,21 %	9,23 %	10,11 %	10,59 %
-> dont taux appliqués par les groupements sans fiscalité propre (syndicats)	0,00 %	0,66 %	1,08 %	0,96 %
-> dont taux applicable par le groupement à fiscalité propre (FA/FM)	9,65 %	9,38 %	8,48 %	9,27 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	16,94 %	14,61 %	15,02 %	16,05 %
-> dont taux voté par la commune	15,98 %	13,57 %	13,51 %	14,29 %
-> dont taux appliqués par les groupements sans fiscalité propre (syndicats)	0,00 %	1,15 %	1,56 %	1,35 %
-> dont taux applicable par le groupement à fiscalité propre (FA/FM)	0,96 %	1,14 %	1,90 %	2,58 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	76,29 %	73,61 %	54,44 %	45,67 %
-> dont taux voté par la commune	68,33 %	66,64 %	48,87 %	39,75 %
-> dont taux appliqués par les groupements sans fiscalité propre (syndicats)	0,00 %	4,72 %	4,69 %	3,28 %
-> dont taux applicable par le groupement à fiscalité propre (FA/FM)	7,96 %	6,49 %	5,19 %	5,74 %
Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TAFNB)	36,56 %	36,51 %	41,76 %	42,08 %
-> dont taux TAFNB fixe pour la commune	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
-> dont taux TAFNB fixe pour le GFP	36,56 %	36,51 %	41,76 %	42,08 %
Cotisation foncière des entreprises (à l'exclusion de la FPZ/FPE)	23,31 %	23,33 %	25,36 %	23,26 %
-> dont taux CFE voté par la commune	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
-> dont taux CFE des groupements sans fiscalité propre	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
-> dont taux CFE applicable par le groupement à fiscalité propre (FA)	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
-> dont taux CFE applicable sur le territoire de la commune (FPU)	23,31 %	23,33 %	25,36 %	23,26 %
Taux de CFE applicable sur le territoire de la commune (FPZ)	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de CFE applicable sur le territoire de la commune (FPE)	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères				
-> taux moyen de la commune sur son territoire	0,00 %	15,48 %	11,68 %	12,10 %
-> taux moyen appliqué par l'EPCI compétent sur le territoire de la commune	16,62 %	15,48 %	11,68 %	12,10 %

IV - LES PRODUITS DES IMPOTS DIRECTS LOCAUX SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Produits des impositions	Produits en € par habitant				
	Produits en €	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation (TH et THLV et THRS)	76.250	172	185	214	198
-> dont produits TH au profit de la commune	38.681	87	98	118	107
-> dont produits THLV au profit de la commune	0	0	0	0	0
-> dont produits surtaxe TH résidences secondaires au profit de la commune	0	0	0	0	0
-> dont produits TH au profit des groupements sans fiscalité propre	0	0	1	1	1
-> dont produits THLV au profit des groupements sans fiscalité propre	0	0	0	0	0
-> dont produits TH au profit des groupements à fiscalité propre (FA/FM)	37.569	85	86	95	90
-> dont produits THLV au profit des groupements à fiscalité propre	0	0	0	0	0
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	44.933	101	111	131	125
-> dont produits FB au profit de la commune	42.387	96	103	118	111
-> dont produits FB au profit des groupements sans fiscalité propre	0	0	2	1	1
-> dont produits FB au profit des groupements à fiscalité propre (FA/FM)	2.546	6	6	12	13
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	12.632	29	68	48	51
-> dont produits FNB au profit de la commune	11.338	26	61	43	44
-> dont produits FNB au profit des groupements sans fiscalité propre	0	0	1	0	0
-> dont produits FNB au profit des groupements à fiscalité propre	1.294	3	6	5	6
Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TAFNB)	352	1	1	1	1
-> dont produits au profit de la commune	0	0	0	0	0
-> dont produits FNB au profit des groupements à fiscalité propre	352	1	1	1	1
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	3.806	9	46	62	60
-> dont au nom de la commune seule	0	0	0	0	0
-> dont au profit des groupements sans fiscalité propre	0	0	0	0	0
-> dont au nom des groupements à fiscalité propre (FA)	0	0	0	0	0
-> dont au nom des groupements à fiscalité propre (FPU/FPZ/FPE)	3.806	9	46	62	60
Taxe ou taxe incitative d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM ou TIEOM)					
-> au profit de la commune	0	0	93	67	57
-> au profit de l'EPCI compétent	46.902	106	93	67	57

V - LES PRODUITS DES IMPOTS DE REPARTITION SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Produits des impôts de répartition	Produits en €	Produits en € par habitant			
		Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)	2.072	5	13	17	19
-> dont au bénéfice de la commune	0	0	0	0	0
-> dont au bénéfice du GFP	2.072	5	13	17	19
Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseau (IFER)	0	0	5	14	13
-> dont produits des IFER au bénéfice de la commune	0	0	0	0	0
-> dont produits des IFER au bénéfice du GFP	0	0	5	14	13
Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)	0	0	0	1	1
-> dont au profit de la commune	0	0	0	0	0
-> dont au profit du GFP	0	0	0	1	1

VI - LES MECANISMES DE GARANTIE INDIVIDUELLE DE RESSOURCES CONSECUTIFS A LA SUPPRESSION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE

DCRTP et FNGIR DCRTP et FNGIR	Produits en €	Produits en € par habitant			
		Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
DCRTP	0	0	0	2	1
FNGIR					
-> Versement (C/7323)	2.396	5	6	9	5
-> Prélèvement (C/73923)	0	0	1	12	14

VII - LES ALLOCATIONS COMPENSATRICES AU PROFIT DE LA COMMUNE

Taxe d'habitation & Taxes foncières	Produits en €	Produits en € par habitant			
		Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation	2.005	5	9	9	9
Taxe foncière sur les propriétés bâties	105	0	1	1	1
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	2.101	5	12	9	9

Taxe professionnelle & Cotisation foncière des entreprises	Produits en €	Produits en € par habitant			
		Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Compensation 'part salaires' - TP	0	0	0	0	0
Autres allocations compensatrices - CFE	35	0	0	0	0